

Jeu pédagogique – Stand Mission égalité

1. En 2022, combien de femmes déclarent avoir vécu personnellement un acte sexiste ou avoir été destinataires de propos sexistes ?

78 % / 58 % / 38 %

→ Réponse : 78 %

Source : Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2022

2. En 2022, combien d'étudiant-es déclarent avoir été victimes ou témoins de violences sexistes, sexuelles ou LGBTQIA+phobes au sein de leur établissement ?

40 % / 50 % / 60 %

→ Réponse : 60 %

Source : Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur, 2023

3. En 2023, combien de femmes déclarent avoir été victimes de sexisme au travail ?

39 % / 59 % / 79 %

→ Réponse : 79 %

Source : Baromètre collectif #StOpE, 2023
Ce taux reste inchangé depuis 2021 (80 %).

4. En 2022, combien d'étudiantes déclarent avoir été victimes d'agression sexuelle au sein de leur établissement ?

1 sur 50 / 1 sur 12 / 1 sur 2

→ Réponse : 1 sur 12

Source : Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur, 2023

5. En 2022, combien d'étudiantes déclarent avoir été victimes de viol au sein de leur établissement ?

1 sur 30 / 1 sur 60 / 1 sur 100

→ Réponse : 1 sur 30

Source : Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur, 2023

6. En 2022, plus de 40 % des étudiant-es considèrent que leur établissement ne fait pas assez pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

VRAI / FAUX

→ Réponse : VRAI

Source : Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur, 2023

Seul un quart considèrent que leur établissement en fait assez. Les autres ne savent pas.

7. En France, combien de victimes de harcèlement sexuel au travail n'en ont jamais parlé à personne ?

9 % / 29 % / 59 %

→ Réponse : 29 %

Source : Défenseur des droits, Enquête sur le harcèlement sexuel au travail, 2014

8. En France, combien de plaintes pénales pour viol aboutissent à une condamnation de l'agresseur ?

50 % / 20 % / moins de 10 %

→ Réponse : moins de 10 %

Source : Ministère de l'Intérieur, Enquête Cadre de vie et sécurité, 2019

9. En France, combien y a-t-il eu de féminicides en 2022 ?

147 / 113 / 102

→ Réponse : 147

Source : Collectif NousToutes, 2023

Selon le collectif NousToutes, 147 femmes sont mortes en raison de leur genre en 2022, 113 femmes sont mortes, tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2021 et 102 femmes mortes, tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2020.

10. En France, combien d'étudiant-es déclarent avoir été victimes ou témoins d'injures LGBTQIA+phobes au sein de leur établissement ?

23 % / 13 % / 3 %

→ Réponse : 23 %

Source : Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur, 2023

Autres chiffres sur les LGBTQIA+phobies en France :

- 1 138 actes LGBTQIA+phobes signalés en 2020 par SOS Homophobie (dont 212 situations de menaces et 144 situations d'agressions physiques).
- 3 790 atteintes LGBTQIA+phobes enregistrées en 2021 par les services de police et gendarmerie (dont 2 170 crimes et délits et 1 620 contraventions).
- 14 % des personnes LGBTQIA+ ont subi une agression physique et/ou sexuelle ces 5 dernières années en raison de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre (FRA, 2020).

11. En moyenne, à l'Université Gustave Eiffel, combien les femmes gagnent-elles de moins que les hommes ?

8 % / 22 % / 14 %

→ Réponse : 14 %

Source : ONDES, rapport d'étude n° 22-02, avril 2022

L'écart de rémunération moyen entre les femmes et les hommes s'y élève à 14%, ce qui est proche de la moyenne nationale dans la fonction publique.

12. En France, parmi les expert·es interrogé·es par les médias, combien sont des femmes ?

45 % / 35 % / 55 %

→ Réponse : 35 %

Source : CSA, la représentation des femmes à la télévision et à la radio en 2019, mars 2020

Autres chiffres : 35 % en 2018 ; 38 % d'après le rapport 2019 (légère augmentation).

Étude réalisée par le CSA sur la représentation des femmes dans les médias audiovisuels pendant la pandémie de Covid-19 : en cette période de crise sanitaire, la parole des expertes a été considérablement moins présente que celle des experts → 20 % de femmes contre 80 % d'hommes expert·es.

Chaque année, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) publie son rapport sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio. Le rapport 2019 note que pour la première fois depuis 2016, la part des femmes présentes à l'antenne – télévision (42 %) et radio (40 %) confondues – dépasse la barre des 40 % (41 % contre 59 % d'hommes). Cependant, le temps de parole des femmes (36 %) à l'antenne (TV et radio) est inférieur à leur taux de présence (43 %) : les femmes parlent donc moins qu'elles ne figurent à l'écran/à la radio.

13. En 2021, à l'Université Gustave Eiffel, 76 % des agent-es à temps partiel sont des femmes.

VRAI / FAUX

→ Réponse : VRAI

Source : [Rapport social unique, UGE, 2021](#)

14. En France, les femmes sont en moyenne plus diplômées que les hommes.

VRAI / FAUX

→ Réponse : VRAI

En 2021, 54 % des femmes âgées de 25 à 34 ans sont diplômées du supérieur (contre 46 % des hommes). A l'UGE, 84 % des femmes inscrites en master obtiennent leur diplôme, contre 81 % des hommes.

Source : [MESR-SIES, 2023](#) ; [OFIPE, 2023](#)

15. Les femmes et les hommes se répartissent équitablement dans les filières universitaires.

VRAI / FAUX

→ Réponse : FAUX

En 2021-2022, 71 % des inscrit-es dans les formations d'ingénieur-es sont des hommes ; 70 % des inscrit-es dans les formations de langues, lettres et SHS sont des femmes.

A l'Université Gustave Eiffel, en 2022, les femmes représentaient 68 % des effectifs inscrits en licence d'arts, lettres et langues, contre 26 % en licence de sciences, technologies et santé.

Source : [MESR-SIES, 2023](#) ; [OFIPE, 2023](#)

16. A l'Université Gustave Eiffel, parmi les 10 rémunérations les plus hautes, combien sont touchées par des femmes ?

5 / 2 / 7

→ Réponse : 2

Source : [Rapport social unique, UGE, 2021](#)

Parmi les 10 plus hautes rémunérations au sein de l'établissement, 2 sont celles de femmes, 8 sont celles d'hommes.

17. En France, un-e candidat-e en master signalant une origine présumée maghrébine par son nom et prénom a autant de chances de recevoir une réponse à une simple demande d'information qu'un-e candidat-e qui signale une origine présumée française.

VRAI / FAUX

→ Réponse : FAUX

La pénalité subie par un-e candidat-e qui signale une origine présumée maghrébine par son prénom et son nom est de 7,7 points, soit 11,2 % de chances en moins de recevoir une réponse à une simple demande d'information par rapport à un candidat qui signale une origine présumée française par son prénom et son nom.

Source : ONDES, rapport n°23-01, 2023

18. En France, combien de jeunes entre 18 et 34 ans déclarent avoir déjà vécu une situation de discrimination ou de harcèlement discriminatoire dans le cadre de l'emploi ?

1 sur 10 / 1 sur 5 / 1 sur 3

→ Réponse : 1 sur 3

Plus d'1 jeune sur 3 rapporte avoir vécu une situation de discrimination ou de harcèlement discriminatoire dans le cadre de sa recherche d'emploi ou de sa carrière. Les critères de discriminations les plus cités sont le sexe, l'âge, l'apparence physique et l'origine.

Source : 14^{ème} baromètre du Défenseur des droits, La perception des discriminations dans l'emploi, 2021

Autre chiffre : le 15^{ème} baromètre du Défenseur des droits de 2022 confirme cette prévalence des discriminations chez les 18-34 ans. Les jeunes salariées sont particulièrement exposées. Ainsi près d'un tiers des femmes âgées de 25 à 34 ans salariées du secteur de l'aide à domicile déclarent avoir vécu une discrimination ou un harcèlement.

19. En Europe, les femmes sont 27 fois plus susceptibles d'être cyberharcelées que les hommes.

VRAI / FAUX

→ Réponse : VRAI

Source : étude du European Women's Lobby, 2017

D'après un rapport de l'ONU, 73 % des femmes ont rapporté avoir déjà été victime de harcèlement en ligne.

Étude réalisée par l'association Féministes contre le cyberharcèlement (et Ipsos) :

- Echantillon = 216 victimes de cyberharcèlement de 16 à 60 ans ; étude réalisée fin 2022
- Qui sont les victimes de cyberviolences ?

- 84 % de femmes ; 51 % de moins de 30 ans ; 58 % de personnes minorisées ; 43 % de personnes LGBTQIA+ ; 22 % de personnes handicapées

20. 45 % des personnes LGBTQIA+ déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement scolaire.

VRAI / FAUX

→ Réponse : FAUX

Source : ONDES, rapport n°22-03, 2022

D'après cette étude réalisée en 2022 :

- échantillon de 900 individus (440 non-LGBTQIA+ et 460 LGBTQIA+)
- parmi cet échantillon, **59 % des personnes LGBTQIA+ déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement scolaire**

21. Selon la loi française, une fellation ou un cunnilingus forcés constituent un viol.

VRAI / FAUX

→ Réponse : VRAI

Source : article 222-23 du Code pénal : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. »

C'est la loi n° 2021-478 du 21 avril 2021 qui est venue renforcer la définition du viol.

22. Agresser sexuellement une personne en étant sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants est une circonstance atténuante aux yeux de la loi.

VRAI / FAUX

→ Réponse : FAUX

Source : article 222-24 du Code pénal

Il s'agit au contraire d'une circonstance aggravante aux yeux de la loi. Cela vaut également si la victime était elle-même sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants (absence de consentement).

L'article 222-24 du Code pénal liste plusieurs circonstances aggravantes, où le viol est puni de 20 ans de prison (au lieu de 15 ans). Quelques exemples :

- Lorsqu'il est commis sur un mineur de quinze ans ;
- Lorsqu'il est commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de l'auteur ;
- Lorsqu'il est commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité ou dépendance résultant de la précarité de sa situation économique ou sociale est apparente ou connue de l'auteur ;

- Lorsqu'il est commis par un ascendant ou par toute autre personne ayant sur la victime une autorité de droit ou de fait ; // Lorsqu'il est commis par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;
- Lorsqu'il est commis par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice ;
- Lorsqu'il est commis par le conjoint ou le concubin de la victime ou le partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité ;
- Lorsqu'il est commis par une personne agissant en état d'ivresse manifeste ou sous l'emprise manifeste de produits stupéfiants ;
- Lorsqu'il est commis, dans l'exercice de cette activité, sur une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle ;
- Lorsqu'une substance a été administrée à la victime, à son insu, afin d'altérer son discernement ou le contrôle de ses actes.

23. En France, combien d'agent-es de la fonction publique estiment que « révéler son homosexualité à son entourage professionnel contribue à mettre à mal à l'aise des collègues de travail » ?

1 sur 2 / 1 sur 3 / 1 sur 4

→ Réponse : 1 sur 2

Source : [Défenseur des droits, 2017](#)

24. En France, combien de personnes LGBTQIA+ omettent volontairement de faire référence au genre de leur conjoint-e au travail ?

30 % / 50 % / 70 %

→ Réponse : 70 %

Source : [L'Autre Cercle, 2022](#)

25. En France, combien de personnes LGBTQIA+ déclarent avoir déjà été victimes de discriminations de la part de leur direction ?

1 sur 6 / 1 sur 4 / 1 sur 2

→ Réponse : 1 sur 4

Source : [L'Autre Cercle, 2022](#)

26. En 2022, 1 discrimination ou violence lesbophobe sur 5 recensée par SOS Homophobie (association d'aide et de soutien aux victimes) s'est déroulée dans le cadre des études ou du travail.

VRAI / FAUX

→ Réponse : VRAI

Source : SOS Homophobie, rapport 2023

27. En France, combien d'étudiant·es transgenres ont déjà été victimes ou témoins de violences sexistes, sexuelles ou LGBTQIA+phobes ?

4 sur 10 / 6 sur 10 / 8 sur 10

→ Réponse : 8 sur 10

Source : Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur, 2023

Cela concerne **6 étudiant·es sur 10**.

Il existe donc une prévalence aux violences sexistes, sexuelles et LGBTphobes chez les étudiant·es transgenres.

28. Les femmes hétérosexuelles sont plus nombreuses à déclarer avoir été victimes de violences sexuelles dans le cadre familial que les femmes bisexuelles et lesbiennes.

VRAI / FAUX

→ FAUX

Source : Enquête VIRAGE - Chapitre 10

Trachman, Mathieu, et Tania Lejbowicz. « Des LGBT, des non-binaires et des cases. Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences », *Revue française de sociologie*, vol. 59, no. 4, 2018, pp. 677-705.

D'après l'enquête VIRAGE, **les femmes bisexuelles et lesbiennes sont 4 à 5 fois plus nombreuses** que les femmes hétérosexuelles à déclarer avoir subi des violences sexuelles dans leur famille.

29. En France, les femmes hétérosexuelles sont aussi nombreuses que les femmes bisexuelles et les lesbiennes à déclarer avoir été victimes de violences dans l'espace public.

VRAI / FAUX

→ FAUX

Source : Enquête VIRAGE - Chapitre 10

Trachman, Mathieu, et Tania Lejbowicz. « Des LGBT, des non-binaires et des cases. Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences », *Revue française de sociologie*, vol. 59, no. 4, 2018, pp. 677-705.

D'après l'enquête VIRAGE, **50 % des lesbiennes et 75 % des femmes bisexuelles ont été confrontées à des violences dans l'espace public** (drague importante et insultes, violences physiques, violences sexuelles). C'est le cas de 30 % des femmes hétérosexuelles.

30. En France, les violences transphobes ont augmenté ces dernières années.

VRAI / FAUX

→ **VRAI**

Source : [SOS Homophobie, rapport 2023](#)

SOS Homophobie observe un pic des violences transphobes depuis 2020. D'après leur dernier rapport publié en mai 2023, le nombre de cas de transphobie a augmenté de 35 % par rapport à 2020, et de 27 % par rapport à 2021. Les principales victimes sont les femmes transgenres.

31. En 2023, combien de femmes anticipent les actes et les propos sexistes des hommes et adoptent des conduites d'évitement pour ne pas les subir ?

1 sur 2 / 2 sur 3 / 9 sur 10

→ **Réponse : 9 sur 10**

Source : [Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2023](#)

32. Les différences de répartition entre les femmes et les hommes dans les spécialités de master expliquent 70 % des écarts d'accès aux emplois stables.

VRAI / FAUX

→ **VRAI**

Source : [ONDES, rapport d'étude n° 23-02, juillet 2023](#)

33. A votre avis, quels sont les principaux indicateurs des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes au sein de l'Université Gustave Eiffel ?

→ **14 % : c'est l'écart moyen de rémunération entre les femmes et les hommes au sein de l'Université Gustave Eiffel, en défaveur des femmes.**

Source : [ONDES, rapport d'étude n° 22-02, avril 2022](#)

→ **2 sur 10 : parmi les 10 plus hautes rémunérations au sein de l'établissement, 2 sont celles de femmes, 8 sont celles d'hommes.**

Source : [Rapport social unique, UGE, 2021](#)

→ **76 % des agent-es qui travaillent à temps partiel au sein de l'établissement sont des femmes.**

Source : [Rapport social unique, UGE, 2021](#)

34. A votre avis, quelle est la différence entre le harcèlement sexuel et une agression sexuelle ?

- **Aux yeux de la loi, le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle sont des infractions pénales. Ce sont des délits. Le harcèlement sexuel est puni de 2 ans de prison et de 30 000€ d'amende. L'agression sexuelle est punie de 5 ans de prison et de 75 000€ d'amende.**
- **Harcèlement sexuel et agression sexuelle sont également sanctionnables par l'Université.**
- **Une agression sexuelle est « Toute atteinte sexuelle [ou contact physique avec une partie sexuelle] commise avec violence, contrainte, menace ou surprise », sur une des parties du corps considérées comme intimes et sexuelles (le sexe, les fesses, les seins, les cuisses et la bouche). »**

Source : Article 222-22 du Code pénal

Attention : il n'existe pas de hiérarchie dans les violences sexistes ou sexuelles. En revanche, il y a un lien très fort entre toutes les formes et les fréquences de ces violences vécues par les femmes et toutes les personnes minorisées. Un propos sexiste entendu régulièrement par une même femme peut par exemple avoir autant de conséquences négatives sur sa santé mentale qu'une agression sexuelle isolée.